



MAIRIE D'ESSERTINES EN CHATELNEUF

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JUIN 2022
Délibération n°2022-06-003

OBJET : Volet roulant à l'école

Date de convocation :
23 mars 2022

En exercice : 15 membres

Présent(s) : 11

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 4

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 14/06/2022

Et son affichage

Délibération comportant 1 page(s), 0 annexe(s)

Le 13 juin 2022, à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle des fêtes d'ESSERTINES-EN-CHATELNEUF, sans public, sous la présidence de Michel JASLEIRE

Les membres présents en séance :

Michel JASLEIRE – Delphine IMBERT – Bernadette FOREST - Stéphane POYET – André TRUNEL – Sébastien REYNAUD - Christophe MEUNIER - Roger GRANDPIERRE - Julien DERORY - Sébastien MORLEVAT – Laurine SOLLE

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) non excusé(s) : Stéphane MORLEVAT

Le ou les membres excusés : Hélène BALLEREY - Charles DUTOIT - Carole MURE

Monsieur le Maire fait appel à candidature pour le secrétariat de séance.
Le Conseil Municipal désigne Madame Laurine SOLLE

La commune a reçu un devis de la SARL Duvert pour la réparation d'un BSO (brise soleil orientable) de l'école au montant de 1633.75 € HT.

Après délibération, et à l'unanimité (11 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention), le Conseil municipal :

- **ACCEPTÉ** le devis de la SARL Duvert pour la réparation d'un volet roulant pour un montant de 1 633.75 € HT.
- **AUTORISE** M. le maire à signer tous les documents nécessaires.

Essertines-en-Châtelneuf, le 14 juin 2022

Le secrétaire de séance
Laurine SOLLE

Le Maire
Michel JASLEIRE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200891-20220613-2022-06-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2022

Notification : 14/06/2022